



Aux clubs de la FLF

Objet : compétitions nationales de la FLF de la saison 2020/2021 – nouvelles règles sanitaires (loi 7694) – décisions du Conseil d'Administration

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Les nouvelles règles sanitaires, communiquées hier par le Gouvernement et qui entreront en vigueur ce jeudi (26 novembre 2020), ont évidemment une influence sur les compétitions nationales de la FLF de la saison 2020/2021.

Nous nous permettons de vous résumer les principales dispositions en relation avec la nouvelle loi:

- La nouvelle loi 7694 (qui sera en principe votée ce mercredi 25 novembre 2020 par la Chambre des Députés) restera en vigueur jusqu'au 15 décembre 2020
- Les établissements relevant du secteur sportif sont fermés au public (en d'autres termes, la pratique du Futsal ainsi que les entraînements en salle ne sont plus possibles)
- Les infrastructures sportives en plein air restent accessibles
- La pratique d'activités sportives en groupe de plus de 4 acteurs sportifs est interdite pour toutes les catégories, c'est-à-dire aussi pour les équipes de la BGL Ligue et de la Ligue 1 des femmes (en d'autres mots : pour toutes les catégories outdoor (Seniors hommes/femmes et jeunes), la règle des groupes de 4 sportifs est d'application
- Les entraîneurs ne sont pas compris dans ce seuil de 4
- Il est fortement recommandé de limiter à 6 groupes de 4 sportifs, les activités simultanées sur un terrain de football

- *Pour le personnel encadrant (entraîneurs...), le port du masque est obligatoire à tout moment*
- *Vestiaires : Il est fortement recommandé de limiter l'accès aux vestiaires et douches à un maximum de 4 personnes présentes simultanément afin de garantir une distanciation de deux mètres entre chaque personne de manière permanente. Le port du masque ne s'applique pas aux personnes faisant utilisation des douches à condition que la distanciation d'au moins deux mètres soit appliquée*
- *Toute restauration autour d'une activité sportive (buvettes...) est interdite*

Le Conseil d'Administration a pris les décisions suivantes en relation avec les compétitions de la saison en cours lors de sa séance d'hier soir (évidemment seulement au cas où les conditions sanitaires le permettront à ce moment):

- **La compétition en BGL Ligue et en Ligue 1 féminine est arrêtée avec effet immédiat et jusqu'à la fin de l'année en cours.** Les journées prévues pour la Ligue 1 féminine le 19 décembre ainsi que pour la BGL Ligue le 20 décembre n'auront pas lieu
- Au cas où il n'y aurait pas de nouvelle loi covid-19 pour la période après le 15 décembre 2020, **toutes les équipes pourraient à nouveau s'entraîner « normalement » et disputer des matchs amicaux à partir du 16 décembre 2020**
- **En 2021, toutes les compétitions Seniors reprendront à partir du weekend du 10 janvier 2021**
- Il s'agit des Seniors I

BGL Ligue (journée 10)
 Promotion d'Honneur (journée 8)
 Division 1 (journée 9)
 Division 2 (journée 8)
 Division 3 (journée 8)

des femmes

Ligue 1 (journée 8)
 Ligue 2 (journée 6)
 Ligue 3 (journée 7)

des différentes divisions des Seniors II et du Futsal (journée 4)

- **Les catégories des jeunes** reprendront à partir du weekend du **17 janvier 2021**.

Les programmes détaillés pour 2021 vous seront transmis ultérieurement.

- En ce qui concerne la période de transfert hivernale (1.-31.1.2021), les transferts effectués entreront en vigueur en date du 1^{er} février 2021. En d'autres mots, les joueurs transférés pendant la période de transfert hivernale pourront encore être alignés par leur ancien club jusqu'au 31 janvier 2021 inclus.

Les recommandations sanitaires temporaires de la Direction de la Santé pour les activités sportives seront publiées selon nos informations ce jeudi.

Nous restons à votre disposition pour des questions supplémentaires.

En espérant vous retrouver en pleine forme, prenez soin de vous et de votre famille.

Meilleures salutations,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joël Wolff', with a stylized flourish at the end.

Joël WOLFF
Secrétaire général